

Bulletin de vote électronique

Assemblée générale ordinaire du 21 novembre 2020 statuant sur l'Exercice 2020

Prénom et nom :

Demeurant à :

Membre adhérent au MEJ en tant que

Je dispose de (*) :

- Une voix à titre individuel
- Une voix au titre d'un établissement d'enseignement mettant en œuvre le projet du MEJ
- Trois voix à titre d'organisation diocésaine pour le diocèse de :
- Cinq voix à titre d'organisation régionale pour la région :

(*) Cocher les mentions utiles

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration sur la gestion de l'association et sur sa situation morale et financière au titre de l'exercice clos le 31/08/2020 et des rapports du commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/08/2020, tels qu'ils lui ont été présentés. En conséquence, l'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne quitus aux membres du conseil d'administration de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Oui

Non

Abstention

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/08/2020 qui s'élève à -33 887€ au compte Report à Nouveau.

Oui

Non

Abstention

Troisième résolution

L'assemblée générale approuve la délibération suivante :

« Le Conseil d'Administration du MEJ précise que, conformément à l'article neuf des statuts de l'association « Mouvement Eucharistique des Jeunes », le Président est investi des pouvoirs les plus étendus vis à vis des tiers. » et l'autorise, conformément à l'article dix, « à accorder des délégations partielles de ses pouvoirs »

Oui

Non

Abstention

Quatrième résolution

L'assemblée générale approuve le choix du Conseil d'Administration du jour quant au mandat du Président.

Oui

Non

Abstention

Cinquième résolution

L'assemblée générale approuve la nomination de Michel BULTEAU et de Clémentine BRICOUT en tant qu'administrateurs.

Oui

Non

Abstention

Fait à le/11/2020

Signature :